



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 18 janvier 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 11 janvier 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 2), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 17), M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUÏ, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question 17), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 2), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 5), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 16 incluse), Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 3), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, M. Philippe MOUGIN;

**Secrétaire :**

Mme Myriam LEMERCIER.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 02 incluse - vote sur l'urgence), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Nicolas BODIN, M. Gueric CHALNOT, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 02 incluse - vote sur l'urgence), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 17), Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question n° 3), M. Gérard VAN HELLE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD.

**Procurations de vote :**

M. Eric ALAUZET à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Nicolas BODIN à Mme Marie ZEHAF, M. Gueric CHALNOT à M. Rémi STHAL, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 17), Mme Catherine THIEBAUT à Mme Danielle POISSENOT (à compter de la question n° 3), M. Gérard VAN HELLE à Mme Karima ROCHDI, Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Christine WERTHE à Mme Sophie PESEUX, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

**OBJET :** 41 - Marché de travaux pour la réhabilitation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Signature d'avenants

## Marché de travaux pour la réhabilitation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie Signature d'avenants

**Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire**

### I - Contexte

Le 8 juillet 2010, le Conseil Municipal a validé le programme de réhabilitation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

Le 20 janvier 2015, une procédure d'appel d'offres a été lancée pour attribuer les marchés de travaux.

Les marchés ont été notifiés en octobre 2015 et les travaux sont en cours d'exécution.

Il convient aujourd'hui de conclure un certain nombre d'avenants pour des travaux supplémentaires pour les lots suivants :

- Lot n° 4 : Métallerie serrurerie
- Lot n° 9 : Cloisons - Doublages - Faux plafonds
- Lot n° 13 : Electricité et éclairage muséographique
- Lot n° 14 : Chauffage-Ventilation-Climatisation-Plomberie Sanitaire.

### II - Travaux supplémentaires

En effet, des travaux supplémentaires sont commandés aux entreprises des lots concernés pour les motifs suivants :

- Aléas imprévus de chantier et demande du contrôleur technique
- Proposition de modification du programme accepté par la maîtrise d'ouvrage
- Omission de prescription de la maîtrise d'œuvre dans le CCTP travaux.

Concernant le marché du **lot n° 4 «Métallerie serrurerie»** attribué à l'entreprise OBLIGER d'un montant initial de 273 420 € HT, soit 328 104 € TTC, le montant de l'avenant n° 2 est de 6 150 € HT, soit 7 380 € TTC. Ainsi, le nouveau montant du marché s'élève à 296 310 € HT, soit 355 572 € TTC avec l'avenant n° 1. L'avenant introduit donc un écart de 8,37 %.

Concernant le marché du **lot n° 9 «Cloisons - Doublages - Faux-plafonds»** attribué à l'entreprise SAS PERRIN d'un montant initial de 734 299,27 € HT, soit 881 159,12 € TTC, le montant de l'avenant n° 1 est de 73 419,28 € HT, soit 88 103,14 € TTC. Ainsi, le nouveau montant du marché s'élève à 807 718,55 € HT, soit 969 262,26 € TTC. L'avenant introduit donc un écart de 10 %.

Concernant le marché du **lot n° 13 «Electricité et éclairage muséographique»** attribué à l'entreprise EIFFAGE ENERGIE d'un montant initial de 796 990 € HT, soit 956 388 € TTC, le montant de l'avenant n° 1 est de 78 900 € HT, soit 94 680 € TTC. Ainsi, le nouveau montant du marché s'élève à 875 890 € HT, soit 1 051 068 € TTC. L'avenant introduit donc un écart de 9,90 %.

Concernant le marché du **lot n° 14 «Chauffage-Ventilation-Climatisation-Plomberie Sanitaire»** attribué à l'entreprise NOUVEAU d'un montant initial de 1 151 852 € HT, soit 1 382 222,40 € TTC, le montant de l'avenant n° 1 est de 89 874,80 € HT, soit 107 849,76 € TTC. Ainsi le nouveau montant du marché s'élève à 1 241 726,80 € HT, soit 1 490 072,16 € TTC. L'avenant introduit donc un écart de 7,80 %.

La Commission d'Appel d'Offres du 15 décembre 2017 a donné un avis favorable sur la passation de ces avenants.

## Propositions

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les avenants au marché de travaux pour la réhabilitation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie pour les montants suivants et avec les entreprises concernées :

- lot n° 4 - Métallerie serrurerie : avenant n° 2 d'un montant de 6 150 € HT, soit 7 380 € TTC avec la société OBLIGER,
- lot n° 9 - Cloisons - Doublages - Faux plafonds : avenant n° 1 d'un montant de 73 419,28 € HT, soit 88 103,14 € TTC avec la société SAS PERRIN,
- lot n° 13 - Electricité et éclairage muséographique : avenant n° 1 d'un montant de 78 900 € HT, soit 94 680 € TTC avec la société EIFFAGE ENERGIE,
- lot n° 14 - Chauffage-Ventilation-Climatisation-Plomberie : avenant n° 1 d'un montant de 89 874,80 € HT, soit 107 849,76 € TTC avec la société NOUVEAU.

**Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.**

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52  
Contre : 0  
Abstentions : 2

Préfecture du Doubs

Reçu le 29 JAN. 2018



Contrôle de légalité